



Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 22 novembre 2014

Association France Cricket (AFC)

Le 22 novembre 2014 au 4, Quai de la République, 94410 Saint Maurice.

Ouverture à 13h30

1. Emargement

Présents à 13h30 : Prebagarane BALANE (PB), Président ; Dawi MARIO LIBOUBAN (DM) ; Prethevechand THIYAGARAJAN (PT) ; Balaji CADIRVELOU (BC) ; Miriam ROMERO (MR) ; Danielle WIELEZYNSKI (DW) ; Deva AMIRDALINGAM (DA) ; James VAJOU MOUNIEN (JV) ; David BORDES (DB) ; Julien BESNARD Président Commission communication et Administrateur réseaux sociaux FC (JB) ; Erwan KUCHARSKI, Stagiaire Communication (EK) ; Peter TOWNSEND, S-G ACCSO (PTow).



Arrivée à 13h40 : Sharkey JAYAWARDENE (SJ); Joseph OLIBER (JO).



Absents Excusés : Michael SELIG (MS); Asif ZAHIR (AZ).

Absent non-excuse : Shravan VILAPAKKAM (SV).



En attendant l'arrivée de JO, PTow est nommé secrétaire de séance.

2. Point Financier : Comptes 2014 : État des lieux et perspectives de fin d'année



PB résume la comptabilité 2014 avec un état des comptes au 21 Novembre 2014.

Les justificatifs ont été déposés et vérifiés par le cabinet comptable le 04 Novembre 2014.



Le cabinet comptable nous demande de passer en charges exceptionnelles sur le bilan 2014 :

- Les loyers impayés (**1740€**) de 2013 (de 2011 à 2013 les bureaux de FC étaient sous-loués sans en avoir demandé l'autorisation au bailleur)

- Les trois caisses manquantes au bilan 2013 pour un montant de (**4195.73 €**), sachant qu'une seule caisse contenant **4,53€** a été remise par le DG lors de la remise de son solde de tout compte.



Le CTC David Bordes réclame des nuitées non soldées de 2010 à 2011 pour un total de **2337,31€**.

Toutes ces sommes impacteront notre bilan 2014 d'un montant total de **8273,04€ en déficit**.

Le CD accepte l'offre de DW de préparer un brouillon d'une lettre de FC à Mark Moodley pour des clarifications sur les loyers qui manquent, sur la question de l'évaporation des caisses, ainsi que sur la localisation des deux ordinateurs qui manquent.



Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 22 novembre 2014

Dorénavant, toute demande de remboursement de frais de quelque nature que ce soit de la part de (membres du CD, membres de toutes les commissions, salariés, entraîneurs, arbitres etc...) doit arriver au bureau de FC, accompagnée impérativement de pièces justificatives.

Le CD valide à l'unanimité le point financier au 21 Novembre 2014.

Suite à cette validation, les comptes seront désormais accessibles pour tous les dirigeants de clubs au bureau de France Cricket, sur RDV avec le responsable administratif via contact@francecricket.com.

Avec l'arrivée de JO, celui-ci prend le relais en tant que secrétaire de séance.

3. Plan de développement national (Labellisation, mise en place Street cricket, réflexion sur la création des équipes féminines)



DB informe la réunion que la labellisation a été mise en place depuis 2011 par une directive ministérielle pour faciliter les subventions et pour une meilleure structuration des clubs.

Les clubs qui ne remplissent pas leurs obligations administratives de la labellisation risquent de ne pas bénéficier des subventions (CNDS, CAF, Conseil régional, conseil départemental, etc...). Pour information, la subvention CNDS est comprise entre 750 € et 1500 € par club.

D'autant plus que ces organisations ont une prédisposition de traiter avec les clubs dotés de plus de 50 licenciés, ce qui présente un vrai défi pour la plupart de nos clubs actuels.

DB présente le projet de développement et explique l'importance d'avoir un entraîneur par club. FC accompagnera les clubs pour le projet de labellisation.

Le projet FC d'aide aux clubs pour le développement sera proposé à tous les clubs à partir de la saison 2015. Les trois axes principaux seront notamment le développement des jeunes, l'encadrement et les équipes féminines. Ces trois projets se feront en collaboration avec les comités départementaux de la FFBS afin de les impliquer dans le suivi des clubs et afin qu'ils les encadrent à la recherche des aides locales.

Le document d'aide au développement sera envoyé au Président de chaque club.

Groupe de pilotage :

1. DB chef de Projet
2. BJ référent Communication
3. JO référent Formation
4. BC référent Street Cricket
5. MS référent Jeunes
6. JV référent Structuration
7. WD référent Féminin

Le CD valide à l'unanimité le projet de développement.



Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 22 novembre 2014

1. Approbation des PV du 21 mars 2014 et 30 août 2014

Le CD valide le CR de la réunion du 21 mars 2014 avec 7 Pour, 2 Abstentions et 1 Contre.

Le CD valide le CR de la réunion du 30 août 2014 avec 9 Pour et 1 Abstention.

2. Point sur les commissions (budgets, besoins et projets futurs)

Les projets des commissions ayant été reçus tardivement, ils seront étudiés à la prochaine réunion du Bureau.

3. Rapport DB sur USEP/FFBS

Dans le cadre de la collaboration USEP/France Cricket, l'USEP a sollicité France Cricket pour être partenaire de l'opération nationale santé. L'objectif est de mettre en avant l'importance et le bienfait de la pratique régulière d'une activité sportive en impliquant tous les acteurs locaux (adultes et enfants). FC a répondu positivement à la sollicitation en offrant un kit scolaire à tout comité USEP qui mettra le cricket comme activité principale dans la rencontre phare départementale USEP.

Cette implication de France Cricket a été officialisée par la signature d'un engagement en présence de PB et du directeur national USEP, M. Benoit LASNIER au siège de l'USEP le mercredi 12 novembre.

FC encouragera ses clubs à soutenir et prendre part aux actions menées par l'USEP soit par la mise à disposition de terrain ou d'animateurs accrédités. Les clubs seront soutenus et accompagnés.

Cet engagement court pour la période de Janvier à Avril 2015.

Une convention entre FFBS, FC et USEP est en cours de validation.

Le CD91 propose d'intervenir en Ile de France pour les initiations USEP.

Le CD prend note de ces nouvelles.

4. Compétitions 2015 : Règlements : Calendrier d'inscriptions, etc.

La CSNC propose de restructurer les championnats de l'année 2015 en un seul championnat, avec 3 divisions. Ce qui serait plus proche des structures trouvées ailleurs et notamment plus compréhensible pour les sponsors éventuels.

Les clubs qualifiés en première division (ancienne Super Ligue) sont :





Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 22 novembre 2014

No	Division 1
1	Balbyniens 93
2	Dreux
3	Northern
4	USCA
5	FGK
6	PUC
7	Creil
8	Stains

Les clubs qualifiés en deuxième division (ancienne Ligue Nationale) sont :

No	Division 2
1	Balbyniens 93 2
2	CCSB 95
3	Vipers Grigny
4	Lisses
5	Aulnay
6	Francilien
7	PUC 2
8	Essonne
9	Les Mureaux
10	BCCP
11	Eelavar
12	Argenteuil



Une troisième division a été créée. Les clubs éligibles sont :

No	Division 3
1	Balbyniens 93 3
2	Essonne 2
3	PUC 3
4	Ris-Orangis
5	Aulnay 2
6	Thoiry
7	Drancy
8	PCC
9	USCA 2



Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 22 novembre 2014

10	Stains 2
11	Eelavar 2
12	Royal 94

Une Ligue Régionale existera toujours en 2015. Elle sera composée des autres clubs de la LR 2014, des équipes U19, ainsi que des clubs franciliens nouveau-nés en 2015. Cette Ligue Régionale 2015 sera gérée par la Ligue Île de France et non par France Cricket.

Une Coupe de France U19 de 40 séries sera créée par France Cricket pour la saison 2015. Des ententes entre clubs seront possibles pour former une équipe.

PT informe le CD qu'une coupe " Jinnah Cup " sera organisée en 2015 par le club de DREUX et l'Ambassade du Pakistan. Cette compétition sera ouverte à tous les clubs affiliés de toute la France.



La CSNC travaille actuellement sur la réalisation d'un règlement unique à toutes les compétitions (Div1, Div2, Div3, Coupe de France, U19, Dames, etc.).



Le CD valide à l'unanimité la proposition de la Commission Sportive.

5. Carré en herbe à DREUX



PTow rappelle au CD qu'il faut trancher aujourd'hui si l'on veut maintenir l'objectif d'avoir accès à un carré en herbe à partir de mai 2016. Pourquoi ? Parce que le contrat pour la supervision des travaux d'excavation et de construction doit être signé en tout début de l'année 2015, ce qui suppose que le Budget 2015 soit capable de supporter les frais de ces travaux.



PTow informe le CD qu'AZ a confirmé que la ville de Dreux et le club ont signalé leur forte volonté de s'impliquer dans ce projet. Malheureusement, la municipalité a en même temps indiqué qu'elle ne dispose d'aucun des équipements identifiés comme indispensables, ni pour la phase de construction ni pour celle de l'entretien. Ce qui veut dire qu'il est fort probable que ce sera à FC de financer l'achat de ces équipements (autour de 10.000 € en dernier trimestre de 2015 suivi d'autour de 45.000 € en premier trimestre de 2016). Voici un vrai test pour nos ambitions sur le plan sponsoring. Jusqu'ici, la recherche entamée par la personne au Parc des Princes n'a pas identifié une personne qualifiée et disponible pour la phase entretien. Notre correspondant est prêt à poursuivre ses recherches.

PTow informe le CD que le club et la municipalité ont décidé ensemble de créer un deuxième terrain au sud de l'actuel, avec déblayage du quart sud-ouest et un nivellement total. Le club a pris note du conseil de PTow de transférer l'actuelle piste artificielle vers ce nouveau terrain, laissant la place à l'éventuelle construction du carré en herbe.



Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 22 novembre 2014

Après un débat autour de la question posée par DW – ce projet est évidemment valable mais est-ce qu'il est prioritaire ? - PTow demande au CD de choisir entre les trois options suivantes :

- Avancer selon le détail et le calendrier des dossiers proposés par PTow
- Différer le projet d'un an
- Abandonner le projet.

Le CD vote à l'unanimité de différer le projet d'un an et d'aborder le sujet de nouveau au 4^{ème} trimestre de 2015.

PTow propose de profiter de ce report pour se réunir avec la municipalité (via le club) pour voir si elle aurait la possibilité d'agir de la part de FC en acquérant les équipements à des prix plus intéressants ; ainsi que de tester la possibilité que la ville puisse fournir la main d'œuvre dans la phase entretien. Le CD prend note.

6. Dossier Rory Gribbell

Lors de la réunion du 30 août dernier, le CD avait décidé de convoquer monsieur GRIBBELL une deuxième fois à se présenter devant le CD. Vu son absence aujourd'hui le CD a débattu la proposition que sa suspension de l'EDF soit définitive. Cette proposition a été soumise au vote : Résultat : 7 Pour, 1 Contre et 2 Abstentions.

M. Gribbell est donc suspendu, *sine die*, en attendant le verdict de la justice française.

Départ de DB : 17h05

7. État de sous-location & projets futurs

Le sous-locataire actuel est la société NEXTORIENT. Le CD approuve le renouvellement de son contrat pour l'année 2015.

Départ de DM : 17h27: Quorum toujours valide.

8. Point salariés

JB et EK quitte la réunion.

Le contrat de Lise Matanga prend fin le 09 décembre 2014. Vu l'impossibilité de renouveler son CDD, si nous souhaitons la garder, le seul moyen est de lui proposer un CDI. Après discussion avec le cabinet comptable, PB informe le CD que le coût supplémentaire de cette embauche serait autour de 15 000 € par an, charges sociales comprises.

PB propose que Lise prenne en charge l'administration ainsi que l'enregistrement des recettes et dépenses.

Le CD apprécie le travail de Lise et valide à l'unanimité que PB lui propose un CDI à temps plein.



Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 22 novembre 2014

Dossier de recrutement d'un nouveau Directeur-Général

PTow présente au CD les points clé du dossier détaillé, distribué en avance.

Il rappelle au CD que, lors du recrutement des deux premiers titulaires, le processus fut mené par un groupe de travail. Cette fois c'est le CD qui doit s'impliquer directement, comme quoi il cherchait à avoir l'accord du CD sur chaque titre.

- Vu la réorientation voulue par le CD, la Mission qui formule les responsabilités principales de l'intéressé fut approuvée à l'unanimité. Ce document sera présenté à l'AG 2015 sous forme de modification du Règlement Intérieur.

- PTow informe le CD que DB avait proposé que la personne chargée d'une telle Mission serait plus exactement appelée un Directeur de Marketing & Communication.

Le CD approuve cette modification.

- Le CD approuve le Profil – les qualifications et expériences recherchées pour l'exécution de la mission - avec une modification : Vu que le candidat retenu concentrera ses efforts auprès des entreprises et organismes français, sa maîtrise de la langue anglaise est beaucoup moins important qu'auparavant. Néanmoins, dans le contexte d'un sport toujours largement anglophone, les candidats devraient faire preuve d'une connaissance de base.

- Sur la question des Conditions d'Emploi, le CD confirme qu'il s'agit d'un statut de cadre ; sur la base d'un CDI, avec 3 mois d'essai ; et avec un salaire fixe plus bas qu'auparavant mais assorti d'une importante part variable. Le CD charge PB, PT et PTow de se mettre en accord sur les modalités du salaire et de la part variable.

- PTow invite PB de présenter au CD une stratégie alternative.

- PB informe le CD que son homologue belge, confronté aux mêmes problèmes que nous (gestion d'un salarié, conformité au code de travail, charges sociales) a choisi de faire appel aux services d'une agence de recrutement externe. Cette dernière est l'employeur et c'est le contrat entre elle et Cricket Belgique qui définit les objectifs et le moyen d'en tirer profit.

- PB informe le CD qu'il connaît des agences qui pourraient fournir un tel service et cela dans un assez bref délai après négociation d'un contrat.

- PB confirme que l'ICC n'est pas opposé à une telle démarche.

- Après débat, le CD décide que PB soit chargé de poursuivre cette piste dans un premier temps ; et que PTow finisse ses préparations pour la recherche d'un salarié « classique », dans le cas où la piste d'une agence ne serait pas à la hauteur de nos exigences.

- PTow reprend la présentation des éléments du dossier de salarié avec présentation de l'annonce éventuelle qu'il faut faire paraître. Approuvée dans ses grandes lignes par le CD.





Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 22 novembre 2014

- Le CD donne son accord à la proposition que la campagne de recrutement passe presque exclusivement par la voie de l'Internet, via les canaux tels que cadremploi.fr. L'exception serait de chercher des candidats parmi les clubs, la FFBS et le monde sportif ; cependant une expérience cricket voire sportive n'est plus si recherchée qu'auparavant. Nous recherchons une personne apte à générer des sponsors, mécénats, etc.... PB insiste qu'il voudrait quand même passer l'annonce via Pôle Emploi.
- Après un bref examen des offres de la part des agences Web-based, le CD affirme que le coût des annonces est une légitime dépense imputé au budget « Salariés ».
- Finalement, le CD passe en revue et approuve le processus pour la réception des candidatures, la gestion des formulaires et l'établissement des équipes de membres du CD chargées d'organiser les entretiens d'embauche. Le CD réagit favorablement à deux suggestions de la part de DW :
 - i. Que l'on pense à inviter les candidats à renvoyer un clip-vidéo afin que nous puissions évaluer en amont leur compétence en communication
 - ii. Que les formulaires soient rassemblés, voire synthétisés, afin que l'ensemble du CD puisse faire des observations. Remarque de la part de PTow : Cela est bien légitime, mais il se peut qu'une équipe plus restreinte soit le plus à même de faire le tri avec le peu de temps qui serait disponible.



PTow remercie les membres du CD pour leur implication. Départ de DW 17h47 : Quorum toujours valide.

9. Date de l'AG 2015

L'AG 2015 aura lieu le 28 février 2015 (15 jours avant celle de la FFBS).

L'heure et le lieu seront confirmés lors de la prochaine réunion du CD.

Les clubs seront informés et appelés à fournir des candidats pour remplacer Daniel Krzyzyk.

Départ de BC 17h57 : Quorum toujours valide.

10. Date des réunions d'ici l'AG

La prochaine réunion du CD aura lieu le samedi 7 février 2015 à 13h00 aux bureaux de FC.

PB sera absent à ce moment donc le CD valide la proposition que SJ, en tant que V-P senior préside la réunion et qu'il exerce les pouvoirs présidentiels pendant l'absence de PB.

11. Questions diverses

1. Le Dossier d'Accueil est validé à l'unanimité en attendant les modifications (mineures) proposées par PTow (pages 7 et 8). Action de la part de PTow.



Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 22 novembre 2014

2. Le CD décide que la Charte de Cricketeur soit retravaillée. Action de la part de DB.
3. Tenue EDF 2015 : Le contrat avec MJM se termine vers fin 2015. Le CD décide de différer une décision à une date plus proche de l'échéance du contrat.
4. Création d'une « Boutique » dans les locaux de FC : dossier à étudier dans le cadre de la préparation du Budget 2015.
5. Rénovation de l'extérieur des locaux de FC : dossier à étudier dans le cadre du Budget 2015.
6. Usage de la cave et suivi du stock : il Faudrait penser à changer de serrure.
7. Calendrier des formations : dossier en attente de la disponibilité de DB. Le planning sera publié par la suite.
8. BCCP (changement de Nom) : M. Dubaut ayant exprimé des réserves à ce sujet, PB demande à PTow de vérifier le règlement. Action de la part de PTow.
9. Aide aux clubs : Suite aux demandes venant des clubs du Sud-ouest, France Cricket confirme qu'il proposera une aide de 1000€ (qu'ACCSO redistribuera) et qu'elle soit inscrite dans le Budget prévisionnel 2015.



Fin de la réunion à 18h45

Publié avec l'approbation du Président (Prébagarane BALANE)



MJMSPORTS

